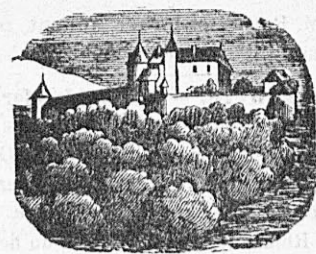




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER: BULLE, dép. 7<sup>12</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>42</sup> 5<sup>00</sup> 9<sup>00</sup> — BULLE arr. 9<sup>00</sup> 12<sup>10</sup> 4<sup>50</sup> 8<sup>55</sup> 10<sup>40</sup>

**ABONNEMENTS**  
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50  
» . . . 6 mois » 2.50  
Etranger. 1 an » 9.—  
» . . . 6 mois » 5.—  
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

**ANNONCES**  
District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

Bouleyres, 84.

La Lessive la plus moderne

**PERPLEX**

nettoie, blanchit et désinfecte tout à la fois.  
Savonnerie Krouzlingen  
CHARLES SCHULER & C<sup>ie</sup>

**VERRAT**  
du pays à la disposition des élèves  
Jean Ayer, Le Pâquier.

On demande  
une jeune fille  
et active, pour tout le service  
ménage soigné. Adresser  
à Mme Gillard, rue de  
Montreux.

Montagne à louer.  
Commune de Gruyères offre à  
l'année 1911, sa montagne  
Joux-Derrière, munie d'un cha-  
ux et en bon état.  
L'occupation se fera par voie de mises pu-  
liques qui auront lieu à l'Hotel de Ville  
de Gruyères, lundi 6 mars prochain,  
à 8 heures.  
Le 8 février 1911.  
L'Administration communale.

**YÉRIEN**

00,000.—

Comptes-courants sur  
hypothèque.  
Achat et  
de titres et de coupons  
sur tous pays.

Conditions suivantes:  
à vue à 3 1/2 %;  
à 1/4 %.  
pour carnets jusqu'à  
de dépôt à 1 ou  
de compartiments de

Marque  
— Croix-Etoile —  
viennent de nouveau d'arri-  
ver chez Joseph Rigolet  
Vuadens. 293

olières,  
aidera beaucoup dans  
et conseiller. Il contient

60.  
Payot & Cie,  
Lausanne.  
dans toutes les librairies  
233

On demande

pour la France, 750 fr., aide-  
17 à 19 ans, 35 à 40 fr.; aide-  
20 ans, 55 fr.; 3 charretiers  
5<sup>me</sup> place.  
timbre 20 cts. pour réponse.  
de placement Walther, Ro-

BULLE, le 21 février 1911.

## LE CIVISME

Qu'est-ce que le civisme? Nous  
trouvons, dans le dictionnaire La-  
rousse, la définition suivante de ce  
terme: Civisme: zèle, dévouement  
pour la Patrie.

Le dévouement consiste dans l'aban-  
donnement entier aux volontés d'au-  
trui et dans la disposition à le servir  
en toute circonstance.

Celui qui se targue de civisme doit  
donc faire preuve d'abnégation entière  
envers le bien de la collectivité et sa-  
voir, au besoin, sacrifier ses intérêts  
personnels, lorsque l'intérêt général le  
commande.

Si la Suisse primitive s'est acquis  
un règne de force et de gloire, elle l'a  
dû moins au courage et à la valeur  
guerrière des citoyens qu'à la pratique  
constante et absolue des vertus civi-  
ques. Toute l'histoire de nos ancêtres  
prouve que la maxime « un pour tous,  
tous pour un » n'était pas un vain  
mot.

Si le civisme ainsi compris a été  
poussé à un degré aussi élevé dans la  
Suisse primitive, c'est grâce au régime  
de liberté dont elle a joui.

L'amour de la Patrie ne peut s'éle-  
ver jusqu'à l'enthousiasme que là où  
régne la liberté.

Maintes périodes de notre histoire  
nationale ont prouvé que l'oppression  
du peuple par une fraction des ci-  
toyens a toujours provoqué un affai-  
blissement du sens patriotique et, par  
suite, la décadence du pays. Nous  
avons vu parfois des citoyens usurper,  
par leur astuce et leur mépris de la  
légalité, des pouvoirs qui devaient res-  
ter l'apanage de la démocratie. De-  
vant l'ambition de quelques-uns, l'é-  
goïsme, la cupidité et un amour ef-  
frené du pouvoir, le peuple, décour-  
ragé, sentit s'éteindre dans son cœur  
le feu sacré du patriotisme et perdit  
peu à peu les vertus civiques qui com-  
mandent tous les sacrifices.

Ce découragement, ce désintéresse-  
ment des affaires publiques contri-  
buèrent encore à fortifier la domina-  
tion, la tyrannie des usurpateurs des  
droits populaires.

Ceux-ci ne tardèrent pas à abuser  
de leur domination et à faire peser  
sur le peuple le poids des corvées et  
des exactions.

Les citoyens passèrent à l'état de  
sujets, de serfs.

Aucun n'avait le pouvoir, ni même  
le droit d'améliorer sa situation. Toute  
activité était soumise au bon vouloir  
des seigneurs.

Il était naturellement impossible,  
dans ces conditions, que le pays pût  
atteindre à la prospérité.

Est-ce seulement au moment du  
danger et sur les champs de bataille  
que les citoyens doivent faire preuve  
de civisme? Non; cette vertu doit  
s'exercer en tout temps, dans toutes  
les manifestations de la vie publique,  
et spécialement dans les votations.

Lorsque le peuple est appelé à ma-  
nifester sa volonté, aucun citoyen n'a  
le droit de se désintéresser des ques-  
tions qui lui sont soumises, s'il veut  
faire preuve de civisme. Tous doivent  
se rendre compte qu'ils ont entre les  
mains la prospérité et la grandeur de  
la nation, ou son affaiblissement, et le  
maintien ou la perte de ses libertés.

Nous avons vu que la perte de la li-  
berté entraîne fatalement une dé-  
chéance du patriotisme et conduit le  
pays à la décadence.

L'oppression, les abus de pouvoir,  
le musellement des droits populaires,  
l'oligarchie, en un mot tout ce qui  
tend à restreindre l'exercice de la li-  
berté, doit réveiller la conscience des  
citoyens et les engager à s'y opposer  
par tous les moyens en leur pouvoir,  
s'ils sont réellement attachés à leur  
pays.

Aucune considération autre qu'un  
patriotisme éclairé ne doit guider l'é-  
lecteur. Le citoyen digne de ce nom  
doit savoir sacrifier sur l'autel de la  
Patrie non seulement ses propres in-  
térêts, mais encore les divisions de fa-  
mille et les petites querelles et animo-  
sités particulières.

Si tous comprennent ainsi leur de-  
voir, le pays deviendra fort et pros-  
père et la liberté fleurira dans nos  
vallées.

Les questions qui nous touchent  
de plus près, parce que nous y som-  
mes mêlés journellement, sont les af-  
faires communales.

La Commune est encore la Patrie.  
Les mêmes sentiments, qui doivent  
nous guider en matière fédérale ou  
cantonale, traceront également notre  
ligne de conduite sur le terrain com-  
munal. Le dévouement à la chose pu-  
blique, l'abstraction de soi-même, qui

étaient à la base du civisme de nos  
glorieux ancêtres, nous inspireront  
seuls le choix de nos magistrats.

Le premier devoir de l'électeur sera  
de désigner des magistrats éclairés,  
intègres, soucieux des intérêts de la  
communauté.

Une administration sage et pré-  
voyante récompensera les citoyens de  
leur civisme bien compris.

## NOUVELLES SUISSES

**Ecole polytechnique.** — Mme Anna  
Bennert née Füssli, de Zurich, a légué  
à l'Ecole polytechnique fédérale, en  
mémoire de son fils Rodolphe, une  
somme de 20,000 francs, destinée à  
former une fondation Füssli, dont les  
intérêts doivent être distribués tous  
les deux ans par acompte de 1500 fr.  
à titre de bourses, à de jeunes archi-  
tectes suisses pour se perfectionner  
dans leur art par des voyages d'études,  
de préférence en Italie.

Le Conseil fédéral a décidé d'accep-  
ter ce legs et à fait exprimer ses re-  
mercements aux héritiers de la géné-  
reuse donatrice.

**Convention sanitaire.** — Le gou-  
vernement ottoman adhère à la con-  
vention sanitaire signée à Paris le 3  
décembre 1903 pour des mesures pro-  
tectrices contre la peste et le choléra,  
à l'exclusion de quelques articles.

**Douanes.** — Les recettes des dou-  
anes se sont élevées en décembre 1909  
à 8 349 527 fr. 49 c.; en 1910 à 8 mil-  
lions 166 856.02. Diminution en 1910  
fr. 182 671.47.

Elles se sont montées du 1<sup>er</sup> janvier  
à fin décembre: en 1910 à fr. 80 mil-  
lions 660 819.97; en 1909, fr. 74 mil-  
lions 392 011.49. Augmentation en  
1910 fr. 6 268 818.48.

**La viande congelée.** — Le dépar-  
tement fédéral de l'agriculture a ar-  
rêté ses propositions au Conseil fédé-  
ral en ce qui concerne l'importation  
de viande congelée, tendant à admet-  
tre sous de certaines conditions l'im-  
portation d'Amérique. Le Conseil fé-  
déral devra notamment se prononcer  
sur la question de savoir si cette im-  
portation devra être soumise au  
droit de 25 fr. ou si cette taxe doit  
être réduite à 10 fr.

**Parti radical suisse.** — Le diman-  
che 12 mars aura lieu à Olten l'as-

semblée annuelle des délégués du parti  
radical démocratique suisse. Les  
débat commencent à 9 heures du  
matin par le rapport de gestion du  
président et le rapport des comptes,  
puis suivra la désignation du nouveau  
vorort pour lequel on met en avant  
Lausanne, avec M. Décoppet, conseil-  
ler national, comme président.

L'objet principal à l'ordre du jour  
est la révision de la loi sur les fabri-  
ques. rapporteurs MM. Wild et De-  
coppet conseillers nationaux.

Au banquet, M. le conseiller natio-  
nal Häberlin tracera le programme  
du parti. L'assemblée ne durera qu'un  
jour cette année.

## Exposition nationale suisse de 1914.

— Bien que trois ans complets nous  
séparent encore du moment où s'ou-  
vrira la troisième exposition nationale  
suisse, tous les organes institués en  
vue de mener à bonne fin cette grande  
entreprise sont à l'œuvre depuis plu-  
sieurs mois. Le comité central a tenu  
déjà plusieurs longues séances. La  
présidence en est confiée à M. le D<sup>r</sup>  
Moser, conseiller d'Etat à Berne. Les  
vice-présidents sont MM. Hirter, con-  
seiller national, et Steiger, conseiller  
aux Etats et maire de la ville de  
Berne.

Les commissions permanentes sont  
au nombre de cinq, à savoir: la com-  
mission de constructions, président:  
M. Kônitzer, conseiller d'Etat; la  
commission des finances, président:  
M. Leibundgut, négociant; commission  
d'organisation, président: M. Kunz,  
conseiller d'Etat; commission de pu-  
blicité, président: M. D<sup>r</sup> Tschumi, ré-  
dacteur; commission des transports,  
président: M. Hirter, conseiller na-  
tional. Plusieurs sous-commissions  
sont également nommées et ont com-  
mencé leurs travaux.

**L'affaire Brüstlein.** — M. le con-  
seiller national Brüstlein publie une  
brochure intitulée « In eigener Sa-  
che », dans laquelle il donne l'essen-  
tiel d'un mémoire au Tribunal cantonal  
bernois demandant à ce corps de  
revenir sur les mesures disciplinaires  
prises contre lui.

**Corps diplomatique.** — Le nouveau  
ministre de Grande-Bretagne, M. Ho-  
ward, a présenté samedi matin ses let-  
tres de créance au président et au  
vice-président de la Confédération,

MM. Ruchet et Forrer, qui ont rendu ensuite la visite d'usage.

**Argovie. — Morte chloroformée.** — Une jeune femme de vingt ans, de Rheinfelden, épouse du tonnelier Glatt, s'était rendue samedi dernier chez un dentiste de Säckingen, de l'autre côté du Rhin, sur la rive badoise du fleuve, pour s'y faire extirper plusieurs dents. La patiente demanda à être anesthésiée; le dentiste s'y opposa tout d'abord, sachant que la visiteuse souffrait dans son enfance d'affection cardiaque. Sur les instances de sa cliente qui disait de pouvoir supporter l'opération, le praticien la chloroforma néanmoins. Il fut impossible de réveiller la malheureuse; elle est morte quelques heures après.

L'ÉTRANGER

**France. — Les bandits de la Savoie.** — La cour d'assises a condamné à mort deux des bandits de la Savoie, Pierre Girard et Passieux, auteurs de plusieurs assassinats commis dans la région. Un autre inculpé nommé Le nardon a été condamné à 10 ans de travaux forcés.

**Autriche. — La fortune d'un Rothschild.** — La fortune du baron A. de Rothschild est évaluée à environ 725 millions de francs, desquels le trésor touchera près de 31 millions.

Dans son testament, le baron Albert de Rothschild laisserait 12 millions à des œuvres de bienfaisance.

**Italie. — Un crime.** — Dans la nuit de vendredi à samedi, à deux pas de la Bourse, à Rome, le gardien de banque Bosio et sa sœur ont été assassinés par des malfaiteurs qui ont ensuite tenté, mais vainement, de forcer un coffre-fort qui renfermait 70 mille francs.

Les journaux se plaignent de l'insuffisance du personnel de la police pour assurer la sécurité d'une grande ville.

**Afrique. — Les Français en Oudal.** — Le 27 novembre dernier, le capitaine Faure, à la tête d'une compagnie d'infanterie, a défait complètement une colonne de 700 Massalits,

commandés par le sultan Doudmourah. L'ennemi a eu 200 tués et s'est enfui vers le Darfour. Les Français n'ont eu aucune perte.

Un autre combat a été livré le 12 janvier par une colonne française au sultan des Senoussis, qui voulait entraîner ses peuples vers le Soudan égyptien. Le sultan et 300 de ses soldats ont été tués; il y a eu 400 blessés. Du côté français, le lieutenant Grunfelder et le sergent Zuani ont été blessés; huit tirailleurs ont été tués et seize blessés.

**Chine. — La peste.** — Depuis le commencement de l'épidémie de peste, il y a eu en Mandchourie 50,000 morts.

**Maroc. — Agression.** — Vendredi soir, au moment où deux domestiques espagnols de la Compagnie des mines du Rif se rendaient à la cantine, deux coups de feu retentirent. Un des domestiques tomba, les reins traversés par une balle Remington. La police indigène, avisée, accourut sur les lieux. On a arrêté une dizaine de Maures qui se trouvaient dans le voisinage.

On croit qu'il s'agit moins d'une agression personnelle que d'une ruse tendant à attirer l'attention du personnel des mines du côté d'où partiraient les coups de feu, afin de protéger les manœuvres de voleurs qui, en même temps, et du côté opposé, volaient trois vaches dans une étable.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

Deux ouvriers blessés de coups de feu à Lucerne, samedi soir: résultat d'une bagarre entre ouvriers bouchers et Italiens.

— Au cœur d'une ascension au Männlichen (Oberland, 2345 m.) un skieur fit, dimanche, une chute mortelle de 300 mètres.

— La loi d'introduction du Code civil et la loi scolaire seront soumises en deuxième lecture, le 6 mars, au Grand Conseil tessinois.

— Le peuple zurichois votera-t-il, le 2 avril, le crédit de 1,863,000 fr. pour les nouveaux bâtiments universitaires et la loi d'introduction du Code civil?

— Par décision du Tribunal cantonal vaudois, l'antimilitariste Naine ne pratiquera pas le barreau dans le canton de Vaud.

— Eh! monsieur, encore une fois! dit le marquis au supplice.

— Est-ce donc vous faire une injure que de s'occuper de votre honneur, monsieur? dit Lément avec un calme absolu. Les livres de M. Jactel, très bien tenus, constatent que le caissier vous a remis, il y a quatre jours, une somme de quatre-vingt mille francs.

— C'est la vérité.

— Or, comme ces mêmes livres ne mentionnent aucune échéance pour ce jour-là, il est aisé d'en conclure que vous avez dû employer cette somme à des besoins personnels. Je ne trouve, ici, aucune trace de cet emploi...

— Inutile de chercher, en effet...

— Votre situation industrielle n'est donc point, heureusement, si fort en péril que vous le dites... Et vous devez vous féliciter d'avoir retiré cette somme de la caisse... Le voleur croyait l'y rencontrer sans doute... Mais alors votre échéance n'est plus compromise et vous pouvez laisser intacte la fortune de votre mère. Ces quatre-vingt mille francs sont plus que suffisants, je le vois avec plaisir, pour faire face à vos paiements de fin de mois... Vous ne vous en êtes

— Etranger —

Pour avoir déjoué les projets de la «Main Noire», Hugo Karos, à New-York, fut assassiné dimanche, dans une rue isolée.

— La poigne ferme des agents de la sûreté apprendra à Paul Clouet, à Paris, qu'il n'est pas permis de dérober pour 100,000 fr. de bijoux à son patron.

— Maisons lézardées, cheminées abattues, tel est l'effet d'un tremblement de terre dans la Romagne, Italie.

— A Sagan, Silésie, trois mineurs sont ensevelis par l'éroulement d'un puits de mine provoqué par des infiltrations d'eau.

CANTON DE FRIBOURG

**Double évasion.** — Deux détenus, nommés Eltschinger et Ducrest, tous deux récidivistes, qui purgeaient, à Bellechasse, le premier une peine de cinq années et le second de deux années, se sont évadés de la colonie samedi matin, vers 5 heures. On n'a pas encore retrouvé leurs traces.

**Agression.** — Dimanche après midi, raconte la *Liberté*, une jeune fille de Bussy, Mlle S., 18 ans, a été assaillie en plein village, par un nommé D., âgé de plus de 40 ans. Celui-ci a jeté sa victime dans un ruisseau et l'a piétinée avec une telle violence que la pauvre jeune fille a dû être conduite à l'hospice. Elle a une jambe brisée et de nombreuses contusions sur tout le corps. D., qui a agi par vengeance, a été arrêté.

**Vol.** — Un vol avec effraction a été commis la semaine dernière à Murist, au préjudice d'un citoyen auquel on a enlevé 250 fr.

La police est à la recherche des voleurs.

GRUYÈRE

**Industrie électrique.** — La Société électrique de Bulle a expérimenté, lundi, de nouvelles installations à son usine de Charmey. Ces installations, comprenant un nouveau groupe de 600 chevaux de force, ont été faites par la célèbre maison Escher-Wyss. L'expérience a parfaitement réussi.

**Paroisse de Bulle.** — Les paroissiens catholiques de Bulle ont eu,

dimanche, leur assemblée annuelle pour la ratification des comptes de 1910 et l'élaboration du budget de 1911. Aux recettes de 1910, figure un don de 300 fr. de M. Félix Glasson, de la Léchère. L'installation du chauffage central a coûté 9 500 fr.

Le budget pour 1911 présente 4050 francs de recettes contre 4100 fr. de dépenses.

**Crédit Gruyérien.** — Le Conseil d'administration a appelé M. le Dr Musy, avocat, à Bulle, aux fonctions de directeur de cet établissement.

**Nomination.** — Le Conseil fédéral a nommé traducteur français au Département des postes et chemins de fer (chancellerie) M. Adolphe Despond, de Dombidier, actuellement traducteur privé à Berne.

**Chronique.** — Le froid continue à nous tenir fidèle compagnie. Toutefois, si nous avons pu nous plaindre de sa durée, nous n'avons jamais eu à souffrir de son intensité. Les beaux jours ensoleillés dont nous avons joui ont fait disparaître la piste du moins dans la partie inférieure du pays. Bûcherons et voituriers ont pu, jusqu'ici, s'en donner à cœur joie et il ne doit pas rester une bûche de bois à descendre des forêts de la montagne.

Skieurs et lugeurs peuvent encore prendre leurs joyeux et fortifiants ébats sur nos pentes montagneuses et jouir de saines distractions que leur procurent ces sports en plein air.

Malgré l'état déplorable de nos routes, les représentations données à Vuadens, à Grandvillard, à Montbovon et à La Toar-de-Trême ont attiré un assez grand nombre de spectateurs. Les acteurs improvisés ont partout fait preuve de réelles qualités scéniques. Ils ont prouvé que l'amour du beau et les sentiments artistiques sont restés l'apanage des cœurs gruyériens.

En dépit de l'entente intervenue entre les partis politiques pour les prochaines élections communales de Bulle, la votation suivant le système proportionnel a été demandée par 31 citoyens de toutes les nuances. Il y a lieu de croire qu'ils en resteront là, s'étant accordé la satisfaction d'avoir manifesté leur opinion proportionnaliste.

— Je ne la possède plus...  
— Qu'en avez-vous fait? dit le commissaire de police.  
— Je l'ai dépensée...  
— Quatre vingt mille francs, en trois jours? Et à quoi donc?  
— Je ne puis le dire.  
— Qui vous en empêche?  
— Des raisons que je vous demande de ne point vous révéler...  
— Ce sont ces raisons que justement je voudrais entendre.  
— J'ai le regret d'être obligé de me taire.  
— Voilà qui est étrange, avouez-le, monsieur...  
Michel garda le silence, souffrant d'une inexprimable torture.  
Et pendant que le magistrat, songeur, se mordait les lèvres, la marquise, debout, paraissait écouter, toute son attention en éveil, suivant, au fond de son cœur, l'unique pensée que depuis longtemps Michel lui cachait un secret, et voulant, à tout prix, ce secret, le connaître.  
Lément reprit:  
— Vous vous mettez, au point de vue commercial, dans une situation très délicate.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

51

La Fée Printemps.

PAR JULES MARY.

— Voilà qui est singulier, dit le commissaire qui continuait d'examiner les livres... et en se penchant comme pour vérifier des chiffres.

Ce manège agaçait et effrayait le marquis. Il se contenait avec peine. Il finit par dire:

— Ai-je besoin de vous faire remarquer que vous êtes ici pour constater un crime et non pour vérifier mes écritures commerciales...

— Toutes mes observations concourent au même but, monsieur, dit tranquillement le magistrat qui, voyant Michel très nerveux, continuait de l'observer en dessous. Et je ne vous cacherai pas ma surprise. Vous avez pris il y a quatre jours, à la caisse, une somme très forte.

ÉTAT

Gaudard, Héribert, a Yola, née B les-Olivier, de Vaulruz, der, Yvonne de Langen née Schneit Charles-Lot Léa Auguste, Simon employé au Marie-Joséph Ida-Cécile, lon, de Pon line-Véroni quier, Mari journalier, rie, née Th Henriette, vaux, et d Léon-August cien de Po rite-Colette ne-Adrien commis po salvens, et — Moullet Xavier, ag vens, et de Joye, M Edouard, rie-Franço Jean, fils d — Allama de, charpe ne-Emilie,

Dupré, taire, de B bre 1824. leuse, veu tetten (Gr vembre 18 dre, direct Tavel, né

Deillon, Joux, à E Courtama Courtama



accès cor rouement agréables

1 fr.

Vous dev compte? — Je m — Il se — exigeants — avez réali — noblemer lite soit p — Je n — Qui ment à ce tard frau d'une fai première est un cr vous vou pliquer la vous ne l vous êtes — Ou m'attend — Il f obliger à — Peu ser bien « Une — Et



# PETITPIERRE & CIE

BULLE Rue de Bouleyres BULLE

## APERÇU DE QUELQUES PRIX

**SUCRES**  
 Sucre pilé le kg. 0.43  
 Sucre gros déchet » 0.45  
 Sucre scié » 0.46  
 Sucre en pains » 0.45

**PÉTROLE**  
 Pétrole le litre 0.17  
 avec une boîte d'allumettes.

**PATES ALIMENTAIRES**  
 Coquilles grandes et petites, aiguillettes, nouilles, vermicelles, pâtes pour soupes, le kg. 0.54  
 Par caisse originale » 0.51

**CHOCOLATS**  
 ménage Petitpierre en plaques et en poudre, le 1/4 kg. 0.42  
 ménage en bloc de 1/2 kg., le kg. 1.50  
 au lait Petitpierre, la plaque de 100 grammes 0.35

**CONFISERIE**  
 Tablettes bon mélange le 1/2 kg. 0.45  
 Tablettes aux fruits, grand choix, depuis le 1/2 kg. 0.75  
 Tablettes pour la toux, choix varié, depuis le 1/2 kg. 1.25

**SALAISSONS**  
 Graisse mélangée comestible, le kg. 1.40  
 Saindoux pur lard le kg. 1.85  
 Cocose en pain de 1 kg 1.45

**BISCUITERIE**  
 Grand choix depuis le 1/2 kg. 0.45

**LÉGUMES SECS**  
 Pois entiers pelés le kg. 0.54  
 Pois cassés » 0.44  
 Pois verts entiers » 0.50  
 Haricots nains » 0.38  
 Haricots soissons » 0.70  
 Haricots roses » 0.45  
 Lentilles » 0.50

**ARTICLES DIVERS**  
 Allumettes de sûreté, le paquet de 10 boîtes 0.12  
 Bougies en paquet 410 gr. 0.60  
 Sardines, grand choix, la boîte depuis 0.28  
 Thon français à l'huile d'Olives, le 1/2 kg. 1.50  
 Lessive économique le paquet de 1/2 kg. 0.15  
 Miel artificiel dit mélasse le kg. 0.50  
 Confiture 4 fruits » 0.65  
 » aux pruneaux » 0.85  
 Farine qualité 1ère » 0.40  
 Riz 8 sortes, depuis » 0.28  
 Semoule fine et grosse » 0.42  
 Maïs polenta » 0.30  
 Vins de marc rouges et blancs, le litre 0.35  
 vendus par 2 litres, depuis

**Lessive Schuler**  
 à base d'ammoniaque et de térébenthine.  
 Contient réellement de la térébenthine et de l'ammoniaque

**Orchestre**  
 de 2 bons musiciens est disponible pour Carnaval.  
 S'adresser à Aegerter-Crausaz, poste restante, Romont.

**Le taureau**  
 de M. François Esceiva, La Part-Dieu est à la disposition des éleveurs chez M. Alfred Bosson, au Verdol.

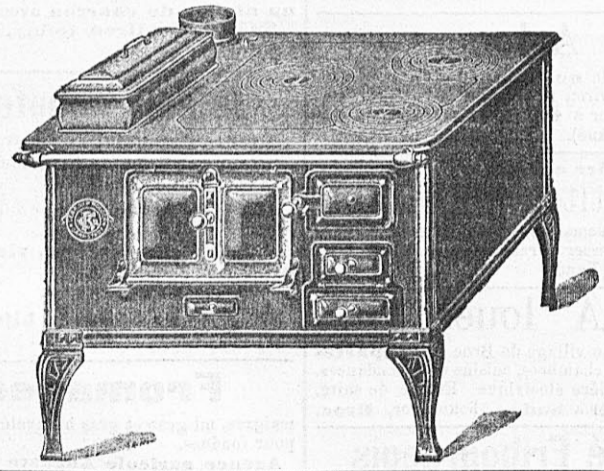
**A vendre**  
 8000 pieds de foin et regain, à consommer sur place ou à distraire, chez Philomène Pasquier, Maulles.

**Jeune homme**  
 ayant déjà servi dans maison commerciale, connaissant la machine à écrire, et étant au courant de la tenue des livres,  
**CHERCHE PLACE**  
 comme employé de bureau dans maison de commerce.  
 S'adresser par écrit à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H213B.

**Atelier à louer**  
 pour le 1er Avril, meublé, force électrique, conviendrait pour mécanicien. S'adresser à Philipona-Mazoni, Bulle.

**Ecoliers et Ecolières,**  
 L'ALMANACH PESTALOZZI vous aidera beaucoup dans vos travaux scolaires; c'est un très bon ami et conseiller. Il contient plusieurs centaines d'illustrations.  
**Prix Fr. 1.60.**  
 Kaiser, & Cie, éditeurs, Berne. Payot & Cie, Lausanne.  
 L'Almanach Pestalozzi se vend aussi dans toutes les librairies et papeteries. 233

**POTAGERS en tous genres.**  
**TOFFEL & CASTELLA**



**COQUELINE LAPP**  
 Sirop contre la coqueluche.  
 Meilleur remède contre la toux, l'enrouement, les maladies de la gorge, etc., pour enfants et adultes.  
 Le flacon, 1 fr. 50.  
 En vente dans toutes les meilleures pharmacies.  
 Dépôt général: Pharmacie LAPP, Fribourg.

Se méfier des contrefaçons.

Marque déposée.

**IRRÉVOCABLEMENT**  
**Tirage 23 février 1911.**  
 Dans la grande salle de la maison judiciaire.  
**Loterie du Casino-Théâtre de la ville de Fribourg**  
**1er lot: 50.000 Francs**  
 Le billet: 1 franc.  
**Conditions générales de vente.**

1 billet	1 fr.	14 billets	10 fr.
3 billets	2 fr. 70	30 billets	20 fr.
6 billets	5 fr.	50 billets	30 fr.

Ecrire: Bureau de la loterie du Casino-Théâtre, Fribourg, rue du Tir, 6.

**Pâtes alimentaires de Ste-Appoline**  
 on en trouve de meilleur marché, c'est possible, mais, certainement, on n'en trouve point de meilleures que celles de la fabrique de PATES ALIMENTAIRES  
**H. Buchs, à Ste Appoline, près Fribourg.**  
 600.000 paquets, ou boîtes, de pâtes fines en une année.

**Vente de domaine.**  
 Vendredi 3 mars, dès 1 1/2 h., dans la petite salle du Café Gruyérien, à Bulle, on vendra en mises publiques le domaine du Clos Chatrochin, rière Le Pâquier et Gruyères, à demi-heure de Bulle, contenance environ 60 poses de bon terrain, maison d'habitation, 2 granges avec écurie, le tout en excellent état.  
 Pour voir les immeubles, s'adresser à M. Ayer, locataire du domaine.  
 Les Propriétaires.

**VIN DE RAISINS SECS**

<b>BLANC</b> à Frs. 23. — les 100 litres		<b>ROUGE</b> à Frs. 32. — les 100 litres
pris en gare de Morat		contre remboursement

Analysé par les chimistes. — Fûts à disposition. — Echantillons gratuits et franco.  
**OSCAR ROGGEN, MORAT** [232]

**GOUDRON BURNAND**  
 Produit suisse, remède naturel extrait du meilleur pin de Norvège.  
**30 ANS DE SUCCÈS** contre CATARRHES TOUX, BRONCHITES  
 1 fr. 50 dans toutes les Pharmacies.

43 Biblioth  
 TREN  
 ABON  
 Suisse.  
 Strange  
 pay  
 Prix de  
 On s'  
 bur  
 Bu  
 Le C  
 Le Co  
 essenti  
 rien au  
 auxquell  
 emprunt  
 piré av  
 pulation  
 tenant c  
 sure, des  
 des senti  
 aux trois  
 suisse; l  
 celles de  
 lui parai  
 en désu  
 ou comp  
 en plein  
 Le ber  
 droit civ  
 cette ou  
 obstacle  
 rendum.  
 Les  
 dans les  
 son app  
 des hom  
 ment qu  
 Le Co  
 prélimin  
 tions gé  
 ment de  
 tre livre  
 les ques  
 bles par  
 entre vi  
 Le pr  
 person  
 famille,  
 et le qu  
 priété f  
 foncière  
 crier, etc  
 Lorsq  
 tions au  
 entre le  
 nal. C'es  
 nier tit  
 spéciale  
 La lo  
 comme  
 lorsqu'a  
 n'est ap  
 cifiés, le  
 en vigu